

Projet scolaire en école élémentaire

DOSSIER DE PRESENTATION

NOTICE

Ce dossier doit être renseigné dans les cas suivants :

- projet se déroulant sur une ou des plages horaires dérogeant à l'emploi du temps habituel du ou des professeurs de la Ville de Paris qui y participent
- projet impliquant qu'un professeur prenne en charge les élèves d'une autre école ou intervienne dans un établissement ne figurant pas dans sa décision d'affectation
- projet associant les élèves ou les professeurs d'écoles différentes

Ne sont donc pas concernés :

- les projets conçus par les enseignants d'une classe (professeur des écoles et professeur de la Ville de Paris) dans le cadre de leurs enseignements
- les projets transdisciplinaires conçus par le professeur des écoles et les professeurs de la Ville de Paris d'une même classe
- les projets associant plusieurs classes d'une même école
- les sorties scolaires effectuées avec une ou plusieurs classes de l'école

Si nécessaire, vous pouvez compléter ce dossier en y annexant une présentation détaillée ou document complémentaire pour préciser le contenu du projet. Ce dossier et ses annexes doivent ensuite être adressé au ou à la coordonnateur·rice des projets scolaires du Bureau des Moyens Éducatifs.

Nom du projet :

Discipline(s) :

Niveau(x) de classe(s) :

Pilotage

Porteur du projet :

Indiquer l'identité (prénom, nom) et la fonction de la personne pilotant le projet.

Partenaire(s) :

Indiquer le nom du ou des partenaire(s) et la teneur de leur contribution.. Si le projet répond à une initiative proposée par un autre service municipal (CASPE, mairie d'arrondissement, autres directions: DJS, DAC...) ou un partenaire institutionnel (écoles, circonscription, Académie de Paris ...), préciser l'initiateur du projet.

Calendrier

Date(s) ou période :

Si nécessaire, préciser les dates de préparation et les dates de déroulement du projet.

Lieu(x)

Lieu(x) du projet :

Mode de déplacement des élèves :

Description du projet et de ses intentions pédagogiques**École(s) participante(s) :**

Indiquer le nom et l'adresse des écoles participant au projet si elles sont connues au moment de constitution du dossier.

Classes participantes :

Indiquer le nombre de classes (et leur niveau, si le projet s'adresse à plusieurs niveaux) en précisant le nombre d'élèves en situation d'inclusion si ces informations sont connues au moment de constitution du dossier.

Domaine(s) d'apprentissage :

Indiquer le ou les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture développés par le projet.

Axes éducatifs :

Indiquer les axes ou orientations éducatifs du projet académique, du projet éducatif de territoire ou du projet d'école au(x)quel(s) se rattache ce projet.

Objectifs pédagogiques :

Plan d'action

Le plan d'action permet de définir le cadre, d'organiser, de planifier et de mettre en place l'ensemble des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Organisation de l'évènement :

Déroulement de l'activité : accueil, répartition des élèves, mesures de sécurité et consignes sanitaires particulières.

Encadrement :

Indiquer le nombre d'enseignants participant et, le cas échéant, de parents d'élèves.

Matériel :

Détailler le matériel pédagogique mobilisé, sa provenance et la logistique pour son installation.

Remarques particulières

Le ou la pilote du projet :

Date :

Signature :

AVIS PEDAGOGIQUE DE L'INSPECTEUR·RICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Observations :

Prénom et NOM :

Date :

Signature :

VISA DU BUREAU DES MOYENS ÉDUCATIFS

Avis du ou de la coordonnateur·rice des projets scolaires :

Visa du ou de la chef·fe du pôle des enseignements et des projets scolaires :

- Projet retenu
- Projet non retenu

Commentaire :

Date :

Date :

Signature :

Signature :